DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



DE LA COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 11 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 11 avril à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BARDOU.

<u>PRESENTS</u>: MM FAU- CRIQUET-OURCET- MONTAGNE – MME FADDI- AUCHENBAUM- FRASSIN-MM NUNES- GARDELLE- VIALA – MME BONNASSIEUX – MM DAGUZAN – RAMUSCELLO-VIALA- RICARD-VERNHES- BAZART-CURETTI- BRESSOLLES-COLOMBIER- AYRAL-MME VALERO-RABOU- ARMENGAUD- KAZIMIERCZAK- MM BARBERA-MOULET-GALZIN-THOMAS- GAYRAUD

EXCUSES: MM MOLIERES-LENCOU-BOUTIE-MAZARS-ALBERT

PROCURATION: MM LAROCHE, absent a donné procuration à MM GARDELLE

MM DAGUZAN, absent a donné procuration à MM AYRAL

MM VANDENDRIESSCHE, absent a donné procuration à MME VALERO

N° 2023/67

Objet : EHPAD Résidence la Grèze : Effacement de dette

- Vu la copie du jugement en date du 14.06.2021 d'effacement de la dette de Madame ROUQUETTE
- Vu le bordereau de situation fournit par la DGFIP du TARN en date du 30.03,2023

Après avoir délibéré le Conseil Communauté a approuvé à la majorité (2 contres MM GARDELLE -LAROCHE)

Le Président Propose:

-d'émettre un mandat au 6542 pour 413,82 afin de constater l'effacement de la créance.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus. Pour copie conforme.

> Le Président, Thierry BARDOU

Le secrétaire de séance, Martine KAZIMIERCZAK